



HAL
open science

**Lectures coloniales et post-coloniales de l’histoire de
l’Afrique romaine. Histoire et constructions
mémorielles. À propos de Stéphane Gsell, ”La
Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle”**

Philippe Leveau

► **To cite this version:**

Philippe Leveau. Lectures coloniales et post-coloniales de l’histoire de l’Afrique romaine. Histoire et constructions mémorielles. À propos de Stéphane Gsell, ”La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle”. *Anabases - Traditions et réceptions de l’Antiquité*, 2020, 32, pp.193-209. 10.4000/anabases.11308 . hal-03139241

HAL Id: hal-03139241

<https://hal.science/hal-03139241>

Submitted on 11 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lectures coloniales et post-coloniales de l'histoire de l'Afrique romaine. Histoire et constructions mémorielles¹.

Philippe Leveau

À propos de Stéphane Gsell, « La Tripolitaine et le Sahara au III^e siècle de notre ère », *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1926, p. 149-166

Stéphane Gsell demeure une référence majeure dans l'historiographie française des provinces africaines de l'Empire romain. Nommé en 1890 à sa sortie de l'École Française de Rome à un poste de chargé de cours, puis de Professeur à l'École des Lettres d'Alger, il ajouta à ces fonctions celles d'Inspecteur des Antiquités de l'Algérie en 1900, de Directeur du Musée des Antiquités algériennes et d'Art musulman deux ans plus tard ainsi que d'Inspecteur général des Musées de l'Algérie en 1919. Il les occupa jusqu'à son décès en 1932, alors qu'il résidait à Paris après son élection en 1912 au Collège de France. Il dota l'Algérie d'une administration scientifique sans équivalent en France et y promut l'archéologie scientifique qu'il avait expérimentée en Italie dans ses travaux sur les nécropoles étrusques. Les *Monuments antiques d'Algérie* qu'il a publiés en 1901 sont le résultat des missions d'exploration scientifique qu'il effectua à partir de 1891. Entre cette

¹  LEVEAU, « L'archéologie française en Algérie et la résistance à la romanisation : les enjeux d'un débat », in H. DRIDI et A. MEZZOLANI ANDREOSE (dir.), *Under western eyes. Approches occidentales de l'archéologie nord-africaine (XIX^e-XX^e siècles)*, Bologne, 2015 [décembre 2016], p. 127-138. Ph. LEVEAU, « Climat, sociétés et environnement aux marges sahariennes du Maghreb : Une approche historiographique, » in S. GUÉDON *La frontière méridionale du Maghreb et ses formes : essai de définitions (Antiquité-Moyen Âge)*, Bordeaux, 2018, p. 19-106.

date et 1911, il dota l'archéologie algérienne d'un outil de travail qui n'a pas été remplacé : l'*Atlas archéologique de l'Algérie* complété par l'*Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*. On lui doit également le premier tome des *Inscriptions latines de l'Algérie*. Cette documentation devait nourrir une *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*.

Claude Lepelley a publié un volume de *Scripta varia* réunissant douze articles de Stéphane Gsell à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort. Dans sa présentation, il explique qu'en réunissant des articles importants dont l'accès était difficile, il faisait connaître au-delà du cercle limité des africanistes « une œuvre qui, – dit-il, – approche de près l'idéal inaccessible donné par Thucydide à notre discipline, une acquisition pour toujours ». Il précisait que les conclusions d'un article qui portait sur La Tripolitaine et le Sahara au III^e siècle de notre ère « ne sont plus acceptées telles quelles aujourd'hui »². Mais il l'a inclus dans les *Scripta varia* parce qu'il « a marqué une étape de la recherche historique ». S. Gsell, écrit-il plus loin, y a formulé « une théorie destinée à un grand retentissement selon laquelle l'occupation romaine aurait, à partir de l'époque antonine, contraint les semi-nomades berbères à émigrer vers le Sahara, d'où ils auraient progressivement délogé les 'Éthiopiens' noirs. Ces Berbères auraient diffusé dans le désert l'élevage du chameau, puis, devenus de bons méharistes, ils auraient constitué une menace permanente, à partir de la crise du III^e siècle, pour la domination romaine en Afrique, particulièrement en Tripolitaine ».

L'intérêt historiographique qui, il y a quarante ans, justifiait le choix de cet article demeure. Car s'il est acquis que les Sahariens utilisaient le chameau avant l'arrivée des armées romaines et que le dispositif militaire romain avait bien pour objectif de contrôler les mouvements des pasteurs sans nécessairement les exclure, la nature du peuplement sur les marges sahariennes continue à faire l'objet de débats qui mettent en jeu l'interprétation de la place de la période romaine dans l'histoire de l'Afrique du Nord. En 2018, Ch. Hamdoune l'évoque également dans l'introduction de son livre sur *Les mondes tribaux dans les provinces maurétaniennes* en regrettant que cette théorie ait été formulée par « un savant dont l'œuvre magistrale témoigne de l'ampleur des vues et d'une volonté de faire abstraction de l'idéologie »³. Mais, à la différence de C. Lepelley qui en attribuait la responsabilité à la mauvaise influence d'E. F. Gautier, l'un de ses anciens collègues d'Alger, elle n'en propose pas d'explication. Elle se contente de renvoyer à la présentation qu'a faite D. Mattingly, un archéologue britannique, des courants historiographiques du XIX^e s. et de la première moitié du XX^e s.

² C. LEPELLEY, « Table des matières », in S. GSELL, *Scripta varia*, Lille, 1981, p. 7

³ C. HAMDOUNE, *Ad fines Africae Romanae. Les mondes tribaux dans les provinces maurétaniennes*, Bordeaux, 2018, p.11.

Protestant contre le souci dont je faisais état dans l'introduction d'un travail académique de me démarquer de la manière dont avait été traité le monde rural par les historiens de la période romaine, Y. Le Bohec s'étonnait que j'y ai évoqué « pêle-mêle, la guerre de Libération de l'Algérie et la condamnation d'Israël par l'UNESCO en 1978 pour avoir voulu judaïser le passé de la Palestine ». Il s'élevait contre le rapprochement que je faisais entre les propos que S. Gsell tenait sur le danger des montagnards et la création de villages de colonisation pour enserrer les tribus de la montagne et affirmait que « jamais l'idéologie, qui a brièvement inspiré un homme, n'a marqué l'ensemble de son œuvre. Certes, R. Cagnat a dédié sa thèse à l'armée française d'Afrique. Mais on aimerait bien que l'on nous prouve que [l]es six mots [de cette dédicace] ont eu une influence sur l'ensemble du livre »⁴. Cette sacralisation de l'œuvre d'historiens auxquels on refuse le droit d'avoir été des hommes de leur temps relève d'une amnésie sur laquelle la communauté des Antiquisants français répugne à s'interroger à la différence de leurs collègues contemporanéistes⁵, des géographes⁶ et des politologues⁷. La persistance de ce déni explique qu'en 2018, Giusto Traina, professeur à Sorbonne-Université (Paris IV), regrette qu'un biais idéologique ait conduit Marcel Benabou à opposer « des indigènes abstraits à des Romains également abstraits dans son livre sur *La Résistance romaine à la romanisation* »⁸.

L'occupation des marges sahariennes et la question de la romanisation en Afrique du Nord

Le « miracle » romain n'a pas cessé d'inspirer les historiens. Dans un livre dont le titre *Africa quasi Roma* énonce la thèse, – l'Afrique fut une sorte de Rome –, J.-M. Lassère présente la « longue écharpe de terres peu accueillante que le relief fractionne, mais que le climat réunit qui va de la Tripolitaine au Hodna comme une « Rome du désert » qui se serait constituée à l'arrière d'un « glacis défensif ». L'intégration de ces espaces au territoire romain sous les Sévères leur aurait apporté paix et prospérité et la sédentarité du peuplement qu'elle assure y serait

⁴ Y. LE BOHEC, « Caesarea de Maurétanie. Une ville romaine et ses campagnes », *Bonner Bücher*, 1986, p. 843-848.

⁵ J. CANTIER, « Du discours scientifique au discours commémoratif : les Antiquisants de l'école d'Alger face au Centenaire de la conquête », *Anabases*, 15, 2012, p. 27-36.

⁶ F. DEPREST, *Géographes en Algérie (1880-1950). Savoirs universitaires en situation coloniale*, Paris, 2009.

⁷ Ph. LUCAS et J.-C. VATIN, *L'Algérie des anthropologues*, Paris, 1975.

⁸ G. TRAINA, « Dans l'Empire de Rome, les prétendus antagonismes entre Romains et Berbères, paysans et bergers, ville et campagne, sont artificiels », *L'Histoire*, n°78, janvier-mars 2018, p. 25.

le prélude à une urbanisation. Revenant sur l'origine essentiellement militaire du peuplement de ces régions qu'il avait voulu établir en 1977 dans un précédent ouvrage en s'appuyant sur le nombre important de vétérans en Numidie⁹, il lui prête pour caractéristique majeure une mixité romano-africaine. La place prise par un peuplement civil l'amenait à y reconnaître « une romanité provinciale très proche de ses racines libyennes ». Un facteur culturel, la latinité, lui donnait son unité¹⁰. La frontière est conçue comme un front pionnier dont, si l'on croit M. Euzennat, « le tracé aurait été fixé par le délicat équilibre des genres de vie sédentaire et nomade »¹¹. En 1955 déjà, P. Salama qualifiait « la zone steppique de l'Algérie occidentale » de « far-west africain »¹². L'emploi de ce terme qui est emprunté à l'histoire américaine de la conquête de l'ouest n'est pas indifférent. Il renvoie à l'image idéalisée d'une société égalitaire et solidaire de paysans indépendants dont l'armée assurait la sécurité par le déploiement d'un réseau de forts et de postes en limite des territoires indiens.

Les archéologues anglo-saxons ont une lecture très différente de ces mêmes espaces. Celle de D. Cherry contredit la vision apaisée des relations du pouvoir romain avec les populations indigènes qu'il développe. Pour lui, l'administration romaine ne s'est pas particulièrement souciée de romaniser les populations autochtones ni de sédentariser les nomades. L'armée n'a pas joué le rôle de vecteur culturel et s'est comportée en armée d'occupation. L'organisation de la zone de la frontière avait pour objectif principal d'assurer son entretien et de pourvoir à la sécurité de ses agents. Forts, routes et barrières linéaires sont la conséquence d'un impérialisme conquérant¹³. Alors que J.-M. Lassère décrit ces espaces avec les yeux de l'homme de la Méditerranée, D. Mattingly y porte le regard de l'agriculteur de l'oasis saharien et du pasteur de la steppe et du désert. Revenant sur la démarche qui l'a conduit à montrer que les anciens Libyens avaient créé des sociétés complexes et technologiquement avancées dans des paysages désertiques et arides indépendamment de la présence romaine, il explique que, venu en 1979 dans l'actuelle Libye, il avait participé à l'Enquête UNESCO codirigée par Barri Jones et Graeme Barker qui portait sur la région frontalière du *limes* romain et au-delà des installations militaires. Ces prospections et celles plus modestes qu'a

⁹ J.-M. LASSÈRE, *Ubique populus. Peuplement et mouvements de population dans l'Afrique romaine, de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C - 235 p.C.)*, Paris, 1977.

¹⁰ J.-M. LASSÈRE, *Africa quasi Roma : 256 av. J.-C - 711 apr. J.-C.*, Paris, 2015, p. 485.

¹¹ M. EUZENNAT, « Préface », in P. Troussset, *Recherches sur le limes tripolitanus du Chott el-Djerid à la frontière tuniso-libyenne*, Paris, 1974.

¹² P. SALAMA, « Nouveaux témoignages sur l'œuvre des Sévères dans la Maurétanie Césarienne », *Libyca*, 1955, p. 356-358.

¹³ D. CHERRY, *Frontier and society in Roman North Africa*, Oxford, 1998.

conduites une équipe française « ont montré de manière séparée, mais concordante la mise en valeur de ce prédésert dès la fin du I^{er} s. av. J.-C. au moins, c'est-à-dire très antérieurement à ce qu'il est d'usage d'appeler l'avancée du *limes* sévérien », ce qui interdisait d'attribuer leur mise en valeur aux conquérants romains¹⁴. À partir de 1997, D. Mattingly avait conduit un nouveau programme archéologique dans le Fezzan 1000 km au sud de Tripoli sur l'oued al-Ajal, une dépression sinueuse d'environ 150 km de long sur 3 à 5 km de large qui avait constitué le cœur du pays des Garamantes. Bien éloigné de l'image d'un peuple barbare, guerrier et exotique qu'en donne les sources anciennes, ce peuple dont la capitale, *Garama*, présentait un caractère urbain, y avait pratiqué une agriculture intensive d'oasis où des systèmes d'irrigation complexes assuraient des productions méditerranéennes et sahariennes (céréales, vignes, olives, dattes). Il avait entretenu des relations commerciales et politiques avec ses voisins au nord jusqu'à la Méditerranée, à l'est à l'Égypte et au sud à l'Afrique subsaharienne.

Ces deux regards correspondent à deux époques et à deux ambiances intellectuelles. J.-M. Lassère qui fut l'élève de M. Leglay à Alger se place dans la tradition d'une catégorie particulière, les « vrais Africains », formés à l'École française de Rome, qui, dans leur majorité, signèrent l'appel du 23 mai 1956 à leurs collègues d'Alger à « ne pas quitter la terre d'Afrique »¹⁵. Il dut la quitter, mais y consacra la totalité de ses recherches. Retraçant son parcours, D. Mattingly explique que le cours que ses recherches ont pris est lié à la place qu'y ont occupée deux disciplines qui pouvaient sembler étrangères à la position académique d'un professeur d'archéologie romaine : l'archéologie de l'âge du Fer et l'archéologie du paysage¹⁶. Rendant compte des *Scripta varia* de S. Gsell dans les *Libyan Studies* en 1984, il écrivait que l'article de S. Gsell sur « La Tripolitaine et le Sahara au III^e siècle » était sous-tendu par une pensée raciste et coloniale réduisant la fonction de la frontière romaine à sa dimension militaire, – celle de maintenir ces agriculteurs (Romains) des déprédations des nomades (Africains) –, mais maintenant que ces universitaires français et anglais les plus progressistes » abandonnaient ce cadre conceptuel. En effet, M. Benabou avait lancé le débat avec un livre sur la *Résistance romaine à la romanisation*¹⁷ que J.-M. Lassère range

¹⁴ M. RÉDDÉ, « Il y a frontières et frontières... Les franges sahariennes de Rome de la mer Rouge à la Tripolitaine », in GUÉDON, *La frontière méridionale du Maghreb*, p. 154.

¹⁵ S. REY, *Écrire l'Histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)*, Rome, 2012, p. 261 et ead., « Ne pas quitter "la terre d'Afrique". Les Antiquisants, l'Algérie française et la déclaration du 23 mai 1956 », *Anabases*, 15, 2012, p. 61-84.

¹⁶ D. MATTINGLY, « A road less travelled ? The Society for Libyan Studies and the landscape archaeology of Libya's early civilisations », *Libyans Studies*, 50, 2019, p. 35-46.

¹⁷ M. BENABOU, *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1976.

parmi les travaux d'« historiens estimables qui ont en quelque sorte continué la guerre d'Algérie sur le terrain de l'Afrique romaine »¹⁸.

J.-M. Lassère affiche l'ambition de « dominer les passions à l'évidence déplacées ». Mais, comme F. Baratte le souligne dans la préface, *Africa quasi Roma* est un livre de passion et de conviction où il réaffirme la thèse selon laquelle la soumission des Africains à Rome créa une société nouvelle associant « les apports romains, en partie imposés, en partie adoptés spontanément, aux pratiques indigènes »¹⁹. Cette thèse fut celle des Algérianistes des années 1930 qu'animait la conviction que les traces de Rome en Afrique démontraient la possibilité de créer la nouvelle nation franco-berbère « de langue et de civilisation françaises » qu'ils appelaient de leurs vœux. Soixante-quinze ans après, il nous replace ainsi dans l'atmosphère des fêtes du Centenaire de la prise d'Alger à propos desquelles N. Oulebsir écrivait : « Les représentations privilégiées de l'Antiquité [...] donnent à voir dans toute sa splendeur architecturale la réussite des colonisations romaine et française. Il est à se demander si, à vouloir faire de l'Algérie une province plus romaine que Rome, ce parallèle ne s'applique-t-il pas aussi à l'Algérie française »²⁰. L'image des aristocrates romanisés qu'il décrit évoque celle des notables, bachaghas caïds et des chefs indigènes rendant hommage à la colonisation. « L'état de prospérité actuel de l'Algérie, résultat d'une constante et vigilante action de civilisation, le rapprochement qui s'est opéré entre les deux éléments de la population et la cérémonie qui nous réunit en ce moment, Français et Indigènes, de toutes les classes et de toutes les conditions, sont les preuves éclatantes de l'œuvre généreuse française », disait un professeur à la médersa d'Alger dans un discours où l'on pourrait remplacer « France » par « Rome ». Rome aurait ainsi réussi ce dont rêvaient les colons français d'Algérie. Se faisant le chantre de l'œuvre archéologique française en Algérie, J. Heurgon qui avant d'être l'un des signataires de l'Appel du 23 mai 1956 des Antiquisants à leurs collègues d'Alger à « ne pas quitter la terre d'Afrique » avait enseigné à l'Université d'Alger, écrivait à propos des Français d'Algérie : « Comment n'eussent-ils pas reconnu leur propre

¹⁸ J.-M. Lassère explique qu'il lui a « fallu garder le cap entre Charybde et Scylla » en précisant en note (*Africa quasi Roma*, p. 13 n. 46) que Charybde est « la tendance post-mommsénienne à minimiser le caractère impérialiste, conquérant et exploiteur de la politique africaine de la République » et que Scylla renvoie à « La situation coloniale de l'Afrique romaine » (*Annales ESC*, 1978, pp. 89-92), article dans lequel j'aurais fait flèche de tout bois, contre l'histoire « coloniale », voire « colonialiste ».

¹⁹ Comme l'a résumé M. DONDIN-PAYRE, « Chronique africaine : À propos d'ouvrages récents sur l'Afrique antique », *L'Antiquité Classique* 85, 2016, p. 240.

²⁰ N. OULEBSIR, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, Paris, 2004, p. 286.

rêve dans cet effort énergique pour mettre en valeur la même terre à la fois magnifiquement et difficile, pour l'assainir, l'irriguer, pour y construire des routes ? »²¹.

Histoire, géographie et sciences coloniales : “nouvelle histoire et vieille géographie” versus « nouvelle géographie et vieille histoire”

C. Lepelley a voulu laver S. Gsell du péché de l'anachronisme qu'aurait représenté la référence au débat de son temps sur l'avenir de la colonie²². Il explique que la leçon inaugurale de sa chaire au Collège de France où il présentait son projet d'écriture d'une *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* n'est qu'un « survol décevant ». Il n'a pas tort de souligner la dimension politique que les circonstances de son élection conféraient à cette leçon. F. Deprest a expliqué les conditions dans lesquelles sa candidature avait abouti dans un Collège de France qu'elle décrit « en situation coloniale »²³. Le projet d'une chaire d'histoire ancienne de l'Afrique du Nord était appuyé par C. Jullian et par R. Cagnat. Ce dernier avait développé une rhétorique spécieuse pour montrer à ses collègues qu'elle ne faisait pas double emploi avec la chaire d'épigraphie et antiquités romaines qu'il occupait et qu'elle intéressait l'histoire de la colonisation. C. Lepelley a également raison d'écrire que S. Gsell était conscient « des différences radicales qui opposent l'Antiquité et notre temps ». Mais il y a un quiproquo sur le parallèle qu'il fait entre l'histoire de la France en Algérie et celle de Rome en Afrique. En 1912, il n'interprète pas l'histoire de l'Afrique romaine à la lumière d'une colonisation française encore à ses débuts. Il utilise l'histoire de Rome en Afrique pour « faire œuvre utile à la France »²⁴. S'adressant aux décideurs, il explique que l'expérience de Rome peut servir de leçon dans les trois domaines : la sécurisation du territoire par l'armée ; son peuplement par des émigrés italiens, par des vétérans venus des provinces et par la romanisation des Africains ; le développement d'une agriculture prospère. La relation entre science et colonisation était alors une évidence. R. - M. Du Coudray La Blanchère auquel il avait succédé à Alger était l'auteur d'un rapport au titre parfaitement explicite sur son projet d'aider la colonisation²⁵.

²¹ J. HEURGON, « L'œuvre archéologique française en Algérie », *Bulletin Association Guillaume Budé*, 1956, p. 5.

²² S. REY, *Écrire l'Histoire ancienne*, p. 140.

²³ F. DEPREST, « Le collège de France en situation coloniale », in W. FEUERHAHN, *La politique des chaires au Collège de France*, Paris, 2017, p. 197-221.

²⁴ S. GSELL, « L'histoire de l'Afrique du Nord, leçon d'ouverture au Collège de France », *Revue Bleue*, 1912, p. 809. Cette phrase clôture la leçon.

²⁵ R. - M. DU COUDRAY LA BLANCHÈRE, *L'Aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne, rapport à M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts sur des recherches poursuivies par son ordre pour déterminer le mode et les conditions de la colonisation et de l'exploitation jusqu'à l'arrivée des Arabes*, Paris, 1895.

Comme lui, il explique que « pour avoir négligé [l]es indications [de l'archéologie rurale], on a fondé des villages dans des lieux malsains, établi des routes sur des sols incapables de les porter, alors que, dans le voisinage, la solution du problème restait encore lisible ».

Ce sont ces leçons qu'il énumère dans le reste de sa conférence : « imposer la paix aux éléments de désordre », comme a su le faire « l'armée d'Afrique, dont l'histoire a été magistralement écrite par M. Cagnat »²⁶. « L'histoire nous apprend encore », écrit-il « que certaines régions de cette contrée semblent vouées à la barbarie, à une barbarie agressive, pillarde, menace perpétuelle pour la paix. En attendant qu'elle disparaisse, si jamais elle disparaît, une occupation militaire très forte est nécessaire pour la surveiller et la réduire à l'impuissance. Il importe aussi que la civilisation repose sur une population nombreuse, intéressée à la maintenir par la propriété de la terre et la sécurité du travail : population de colons qui apportent et propagent l'exemple, d'indigènes qui l'accueillent »²⁷. « Des groupements que nous appelons des tribus naquirent sans doute des besoins de la défense et de l'attaque. Plus tard, des royaumes se formèrent. Mais, en temps de paix, les liens qui unissaient les divers éléments des tribus furent presque toujours très lâches. Quant aux royaumes, ils n'ont jamais pu constituer une administration forte et régulière. Des sociétés restreintes sont demeurées, dans la Berbérie, les organes essentiels de la vie commune. Quant aux royaumes, ils n'ont jamais pu constituer une administration forte et régulière. Des sociétés restreintes sont demeurées, dans la Berbérie, les organes essentiels de la vie commune. Seuls, des conquérants étrangers ont paru pouvoir triompher des obstacles que la nature du pays dressait contre eux ; seuls, ils ont imposé un ordre un peu durable »²⁸.

Cette vision de l'histoire de l'Afrique du Nord n'est plus admise actuellement par les historiens des pays du Maghreb. Comme l'explique, J. Desanges évoquant le livre de J.-M. Lassère dans l'introduction à un colloque qui portait sur le monde tribal, il est regrettable d'avoir fait débiter une histoire de l'Afrique antique à la date de 256 av. J.-C. qui est celle du débarquement de Regulus. « Cela revient », écrit-il, « à confisquer au profit de Rome les deux siècles pendant lesquels les royaumes africains offrent prise à l'historien, alors même que l'archéologie, notamment en Tunisie, à *Simitthu* et à *Althiburos*, nous permet de faire remonter l'originalité des Numides et de la Numidie à l'époque de la fondation de Carthage et probablement même avant celle-ci ». Il regrette que dans ce livre dont il salue l'érudition l'identification exagérée de l'Afrique à Rome rende plus difficile celle

²⁶ S. GSELL, « L'histoire de l'Afrique du Nord », p. 776.

²⁷ *Ibid.*, p. 809.

²⁸ *Ibid.*, p. 774.

de ses singularités et de ses transformations²⁹. Le débat n'est pas nouveau. En 1928, dans un livre où il traitait de la romanisation de la Proconsulaire sous l'angle institutionnel, T.R.S. Broughton avait défendu la thèse selon laquelle les Romains s'étaient adaptés à leur conquête ; ils lui avaient apporté paix et prospérité. Mais les Africains n'étaient jamais devenus des Romains³⁰. Allant dans le même sens, J. Quinn considère qu'à l'époque républicaine, la présence romaine était faible avant la guerre civile l'Afrique et que d'une manière générale une recherche en termes d'acculturation et de romanisation déforme la réalité³¹.

C. Lepelley attribue à E. - F. Gautier qu'il qualifie d'esprit fertile en hypothèses aventureuses la responsabilité d'avoir inspiré à S. Gsell la théorie du refoulement des nomades des hautes steppes dans le désert³². Ce géographe qui était en 1930 le directeur de l'Institut de Géographie d'Alger rédigea la première des quinze contributions du recueil *Histoire et historiens de l'Algérie* paru dans la collection du Centenaire, dont S. Gsell avait écrit l'introduction³³. Sa présentation du cadre géographique était fondée sur la distinction entre deux Algéries, de part et d'autre de la chaîne du *limes*, axe historique de l'Algérie. Dès la préhistoire, elle « sépare deux régions où les genres de vie diffèrent du tout au tout »³⁴. Il présente dans ce chapitre la thèse qui a fait son succès auprès des milieux algérienistes : « les invasions arabes du XI^e siècle ont été à l'origine d'une profonde désorganisation des genres de vie maghrébins, dont les répercussions auraient subsisté jusqu'au XX^e siècle »³⁵. Chr. Courtois **lui reprocha** de verser dans la « métaphysique historique »³⁶. En 2003, Y. Modéran citait J. Berque qui disait de lui qu'il « dota autour des années 1930 la science nord-africaine d'une superbe mythologie »³⁷.

²⁹ J. DESANGES, « Introduction », in J. SCHEID et M. ZINK (dir.), *Les sociétés tribales en Afrique du Nord. IX^e Journée d'études nord-africaines*, Paris, 2019, p. 11-13.

³⁰ T. R. S. BROUGHTON, *The romanization of Africa Proconsularis*, Baltimore, 1929.

³¹ J. QUINN, « Roman Africa? Romanization », 9, in J. PRAG and A. MERRYWEATHER (eds) *Proceeding of a post-graduate colloquium, Disgr org*, Digressus Supplement 1, 2003.

³² C. LEPELLEY, « Introduction », in Gsell 1981, p. 17.

³³ N. OULEBSIR, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)*, p. 287.

³⁴ E. F. GAUTIER, « Le cadre géographique de l'histoire de l'Algérie », in *Histoire et historiens de l'Algérie*, Alger, 1931, p. 21

³⁵ F. DEPREST, « Gautier Émile-Félix », in Fr. Pouillon (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, 2012, p. 456-457.

³⁶ Chr. COURTOIS, *Histoire de l'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc, des origines à la conquête arabe, 647 ap. J.-C.*, Paris, 1952, p. 9.

³⁷ Y. MODÉRAN, *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e siècles)*, Rome, 2003, p. 207, renvoyant à J. BERQUE, « Cent cinquante ans de sociologie maghrébine », *Annales ESC*, 11/3, 1956, p. 308.

Mais la réalité est plus complexe. E. - F. Gautier a mérité l'éloge des historiens de l'école des *Annales*.

Pour éclairer le débat, il faut faire un détour par l'historiographie des concepts de la géographie. Comme l'explique F. Deprest, E. - F. Gautier avait pris ses distances avec P. Vidal de la Blache, le fondateur de l'école géographique française qui avait voulu constituer la géographie en discipline scientifique sur le modèle des sciences naturelles. Un genre de vie était lié à des conditions naturelles dont la stabilité garantissait la sienne. Ainsi érigée en outil classificatoire, cette notion opposait de manière absolue nomadisme et sédentarité. Jean Despois qui fut (et reste) la référence incontournable des historiens français lui a rendu hommage³⁸. Mais cet hommage est trompeur. Car, comme l'a montré également F. Deprest, lorsqu'il écrit que le nomadisme s'est substitué à l'agriculture sédentaire sans que le climat change³⁹, il modifie le paradigme vidalien au détriment des indigènes. « Entre le nomade redoutable par sa mobilité et le montagnard inaccessible dans ses hauteurs, le paysan des plaines et des collines méditerranéennes avait presque toujours succombé »⁴⁰, écrit-il, dans un article où il exprime sa reconnaissance à l'égard d'E.- F. Gautier qui l'avait « brillamment soutenu »⁴¹. L'article de J. Despois figure dans un volume d'hommages à L. Febvre, le fondateur des *Annales*, auteur de *La Terre et l'évolution humaine. Une Introduction géographique à l'histoire* (1922). Febvre est l'inventeur du « possibilisme » géographique, une adaptation de la théorie des genres de vie formulée par P. Vidal de la Blache au début du xx^e siècle. Cette théorie qui apportait une justification scientifique à l'opposition entre nomadisme et sédentarité avait inspiré les géographes qui intervenaient comme experts auprès de l'administration coloniale pour définir les zones où des villages de colonisation pouvaient être implantés. L'hommage de J. Despois aux thèses d'E.- F. Gautier était partagé par F. Braudel qui figure parmi les quinze collaborateurs pour un chapitre sur les Espagnols en Algérie.

³⁸ Il précise que « Dans un livre assez récent sur l'Afrique du Nord française, livre de géographie où j'ai cherché à étudier les faits et les problèmes dans leur ensemble et non sur un plan régional, j'ai été amené à développer la thèse de la responsabilité des nomades ». Il met la phrase suivante en exergue de l'Introduction à ce livre (*L'Afrique du Nord*, 1949, t. 1 de *L'Afrique blanche française*) : « Une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme ». Cf. F. DEPREST, « Jean Despois », in Fr. POUILLON (dir.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, 2008, p. 211-216.

³⁹ F. DEPREST, « Emile-Félix Gautier », in POUILLON (dir.), p. 296-298.

⁴⁰ J. DESPOIS, « Géographie et histoire en Afrique du Nord. Retouches à une thèse », dans *Éventail de l'Histoire vivante. Hommage à Lucien Febvre*, Paris, 1953, p. 194. J. DESPOIS fait allusion à son *Afrique du Nord*.

⁴¹ J. DESPOIS, « Géographie et histoire », p. 187.

F. Desprest a posé comme hypothèse et démontré que « l'œuvre coloniale de Gautier a été un maillon essentiel dans l'élaboration du concept de temps géographique et d'histoire immobile »⁴². « En raison de la fixité des genres de vie dans des conditions physiques stables, la Méditerranée est pour Braudel ce qu'est le Maghreb aux yeux de Gautier, le plus grand document qui soit sur la vie passée »⁴³. Cette relation est évidemment essentielle pour rendre compte de la position de F. Braudel lorsque, revenant sur les racines historiques de l'échec de la colonisation, il écrit : « L'Afrique du Nord n'a pas "trahi" l'Occident en mars 1962, mais dès le milieu du VIII^e siècle, peut-être même avant la naissance du Christ, dès l'installation de Carthage, fille de l'Orient »⁴⁴.

Mais ce que j'en retiens, c'est la relation de ces positions avec une conception périmée de la géographie. Dans l'emploi qui en est fait, la notion de genre de vie a perdu la dimension théorique qui était la sienne pour ne plus être que la désignation commode de pratiques. Malgré la tentative du biogéographe Max Sorre de l'appliquer aux sociétés modernes⁴⁵, la notion de genre de vie n'a pas résisté aux critiques du courant marxisant représenté par P. Georges⁴⁶. Dans un article sur « L'univers géographique de Fernand Braudel », Ch. Péguy « un climatologue qui soutint sa thèse en même temps que lui qualifiait sa géographie de désuète, déterministe et ignorante d'un renouveau qui avait déjà vingt ans au moment où celui-ci réaffirmait ses positions dans une conférence où il reprochait « à la géographie de ne pas aller assez en profondeur ». En s'appuyant sur la liste des géographes dont F. Braudel utilisait les travaux, il montrait que cette histoire qui se présentait comme nouvelle se fondait sur une vieille géographie, s'agissant de l'Afrique du Nord, celle de l'époque coloniale⁴⁷. Ainsi une vieille géographie a nourri une tout aussi vieille histoire, celle que J.-M. Lassère perpétue en 2015 dans *Africa quasi Roma*.

⁴² F. DEPREST, « Fernand Braudel et la géographie 'algérienne' : aux sources coloniales de l'histoire immobile de la Méditerranée », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2010, p. 26.

⁴³ F. DEPREST, « Fernand Braudel », p. 31.

⁴⁴ Dans l'édition de 1966, vol 2, p. 95 de *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, cité par DEPREST, « Fernand Braudel », p. 25.

⁴⁵ M. SORRE, « La notion de genre de vie et sa valeur actuelle », *Annales de Géographie*, 1948, 97-108, p. 193-204.

⁴⁶ D. RETALLÉ, « Le destin du pastoralisme nomade en Afrique », *L'information géographique*, 2003, p. 88-102. ; D. SIMON, « En finir avec le genre de vie ? Une opposition épistémologique entre Pierre George et Max Sorre », *Géopoint*, 2014 [en ligne].

⁴⁷ Ch.-P. PÉGUY, « L'univers géographique de Fernand Braudel », *Espaces Temps. Réfléchir les sciences sociales*, 34-35, 1986, p. 77-82. J'ai reproduit la présentation qui est faite de cet article.

Agriculture, pastoralisme et histoire du climat

S. Gsell partageait avec son temps l'idée illusoire que les leçons des agronomes anciens pouvaient contribuer à améliorer l'agriculture de la colonie. Dans sa leçon inaugurale, il rappelle la réussite de P. Bourde dont l'action est à l'origine du développement spectaculaire de l'olivette de Sfax et poursuit en regrettant que l'on soit « allé chercher en Amérique des méthodes indiquées par des auteurs latins et arabes qui ont copié l'agronome carthaginois Magon »⁴⁸. C'est une allusion au *dry-farming*, la nouvelle technique que les services du Gouvernement général de l'Algérie encourageaient alors à pratiquer sur les hauts plateaux pour faire de l'Afrique du Nord le grenier à blé de la France. Mais comme il arrive souvent, la réalité est moins belle que la légende que l'on a écrite. Dans les pages où il dénonce les exagérations du rapport Bourde, J. Despois avait tempéré l'image d'une Byzacène antique couverte d'une mer d'oliviers⁴⁹ en montrant que tous les sols ne se prêtaient pas à l'oléiculture. Il dénonçait la « légende de la richesse agricole due à l'irrigation » qui, dans le Sahel de Tunisie, remontait à la généralisation d'observations locales réalisées par R.-M. du Coudray de La Blanchère sur la seule Enfida⁵⁰. Les chercheurs tunisiens ont montré que la politique coloniale avait agi comme un stimulus dans une conjoncture favorable et dans une région où l'oléiculture bénéficiait d'une tradition ancienne⁵¹. Quant au rapprochement entre les techniques décrites par Columelle et le *dry farming*, il est illusoire. La jachère pâturée des paysanneries africaines en milieu aride en était bien la lointaine héritière. Il s'agit bien de deux techniques adaptées à ce milieu. Mais cette culture sèche sur des terres travaillées à l'araire n'a rien à voir avec une technique pratiquée sur de vastes superficies par des colons disposant d'importants moyens de traction⁵². A. Bernard et N. Lacroix recommandaient à l'administration civile qui envisageait d'implanter des colons européens dans les territoires qui passaient sous son autorité de ne pas « ruiner l'industrie pastorale pour essayer de reboiser des régions qui n'en sont pas susceptibles ni condamner des millions de moutons à périr pour récolter quelques boisseaux de blé »⁵³.

⁴⁸ S. GSELL, « L'histoire de l'Afrique du Nord », p. 809.

⁴⁹ R.-M. DU COUDRAY DE LA BLANCHÈRE, *L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique romaine. Nouvelles Archives des Missions*, Paris, 1895.

⁵⁰ J. DESPOIS, *L'Afrique blanche. I. L'Afrique du Nord*, Paris, 1949 (cité à partir de l'édition de 1964), p. 100-104.,

⁵¹ N. JALLOUL, « L'olivier et l'huile au Maghreb au Moyen Âge : un état de la question », in S. SEHILI et S. BEN BAAZIZ (dir.), *L'olivier en Méditerranée entre histoire et patrimoine*, Tunis, 2011, p. 131-165.

⁵² J. ERROUX, « Jachère », *Encyclopédie berbère*, 25, 2003, p. 3844-3851.

⁵³ A. BERNARD et N. LACROIX, *L'évolution du nomadisme en Algérie*, Alger, 1906, p. 302.

Le premier des huit volumes de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* débutait par un chapitre consacré aux conditions naturelles que S. Gsell présentait comme des obstacles au développement des sociétés africaines : le relief qui en fractionnait l'espace et le climat. Comme les géographes de son temps, S. Gsell considérait que celui-ci était proche de l'actuel. Au terme d'un examen attentif de la documentation disponible qui suscita l'approbation d'Augustin Bernard, il concluait que les conditions environnementales commandant le degré d'aridité au Maghreb avaient peu changé depuis l'antiquité romaine. Il faut donc considérer comme rhétorique l'interrogation par laquelle débutait ce chapitre : « il s'agit de savoir si [la] prospérité [de l'Afrique romaine] a eu pour cause principale un climat plus favorable à la culture que le climat d'aujourd'hui ou si elle a été surtout l'œuvre de l'intelligence et de l'énergie des hommes ; si nous devons nous borner à regretter un passé qui ne revivra plus ou lui demander au contraire des leçons utiles au temps présent »⁵⁴. Elle n'était pas nouvelle. R. - M. Du Coudray La Blanchère avait affirmé déjà trente ans plus tôt que « la prospérité de l'Afrique ne fut pas une question de météorologie ; elle était le prix du travail »⁵⁵. Lorsqu'en 2005 l'Afrique romaine figura au programme de l'agrégation d'histoire, Y. Le Bohec présente les conditions géographiques sous un angle intentionnellement pessimiste dans l'introduction géographique d'un texte destiné aux étudiants qu'il intitule le « miracle romain » : « Devant une nature peu propice », écrit-il, « les hommes de l'Antiquité ont eu le choix entre la résignation et l'action. C'est la deuxième qu'ils ont préférée. La vie économique du Maghreb dans l'Antiquité et en particulier à l'époque romaine s'explique par des conditions historiques ; les hommes ont agi avec volonté, courage et intelligence »⁵⁶.

L'abandon de l'hypothèse de stabilité du climat que J. Despois défendait en s'appuyant sur le précédent romain au profit de celle de variabilité est lié à la profonde évolution que la climatologie a connue durant les dernières décennies quand elle est devenue une composante des géosciences de l'environnement aux côtés de la géologie, l'écologie, de la géomorphologie et de la physique de l'atmosphère. Elle est due aux nouveaux outils de datation et d'analyse qui lui ont conféré une résolution chronologique à l'échelle du temps historique. Désormais, l'hypothèse d'une stabilité du climat à l'échelle millénaire du temps géologique ne s'oppose plus à celle d'une instabilité à l'échelle du siècle. Une climatologie

⁵⁴ S. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. 1, *Les conditions du développement historique*, Paris, 1913, p. 40.

⁵⁵ R.-M. DU COUDRAY DE LA BLANCHÈRE, *Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie césarienne. Archives des missions scientifiques et littéraires*, Paris, 1883.

⁵⁶ Y. LE BOHEC, *Histoire de l'Afrique romaine. 146 av. J.-C. - 439 ap. J.-C.*, Paris, 2005, p. 17.

nouvelle unifie deux disciplines qui s'étaient développées séparément⁵⁷. L'une est celle que pratiquaient les géographes pour lesquels le climat est avec le relief l'un des deux constituants de l'espace habité et exploité par les sociétés. L'autre est la météorologie qui étudie la circulation des masses d'air dont la succession définit des types de temps. Cette climatologie moderne est en mesure d'appréhender les variations des climats durant les trois derniers millénaires. Ce constat est particulièrement important pour établir l'extension de la steppe et du désert aux latitudes intertropicales où les variations du régime pluvial ont une incidence plus forte qu'à d'autres latitudes sur la végétation naturelle et sur les cultures.

Stéphane Gsell, historien en position coloniale

Pour comprendre la manière dont S. Gsell envisage l'histoire de l'Afrique du Nord, il faut se replacer dans un contexte culturel de la période qui va des lendemains de la défaite de la France contre la Prusse à la Deuxième Guerre Mondiale durant laquelle elle assoit sa domination sur le Maghreb : une adhésion à l'idée d'une mission civilisatrice et un nationalisme qui fut la doctrine officielle de la III^e République en réaction à l'humiliation subie⁵⁸. À la différence de C. Lepelley qui tenait la leçon inaugurale de S. Gsell pour un discours de circonstance, Michel Christol a soutenu qu'au contraire le rapport à la France structure sa réflexion et cela sur trois plans : dans le passé, par la comparaison entre la conquête de la Gaule et celle de l'Afrique, dans le temps présent par des « récits contemporains qui remontent à la conquête de l'Algérie » et dans le futur par des recommandations pour que la France fasse « de sa conquête une véritable France africaine »⁵⁹. Le parallèle avec C. Jullian, de cinq ans son aîné avec lequel il entretenait des relations d'amitié, s'impose. Ils avaient été formés à l'École Normale Supérieure dont N. Fustel de Coulanges fut le Directeur de 1880 à sa mort en 1889 dans le contexte de la montée du nationalisme. L'un de leur condisciple, le géographe Marcel Dubois, nationaliste et antidreyfusard, qui avait été également son élève et celui de P. Vidal de la Blache, fut à la fin du XIX^e siècle « l'accoucheur de l'histoire coloniale savante »⁶⁰. Élu en 1905 au Collège de France à la chaire des Antiquités Nationales,

⁵⁷ J.-P. VIGNEAU, *Géoclimatologie*, Paris, 2000, p. 20-33.

⁵⁸ A. REY-GOLDZEIGER, « Les problèmes algériens du Second Empire vus par les historiens français », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1974, 21-1, p. 112.

⁵⁹ M. CHRISTOL, « L'Empire romain en Afrique : aspects et résonance d'un impérialisme », *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, 128, 2015, p. 19-35.

⁶⁰ C. ZYTNICKI, « La maison, les écuries. L'émergence de l'histoire coloniale en France (des années 1880 aux années 1930) », in S. DULUCQ et C. ZYTNICKI (dir.), *Décoloniser l'histoire ?*, Paris, 2003, p. 13.

C. Jullian affichait son hostilité aux anciens Germains et aux Allemands⁶¹. Dans l'*Histoire de la Gaule* qui allait des invasions gauloises à la fin de l'Empire romain qu'il rédigea de 1908 à 1926, il refusait d'accorder aux Germains la place que certains leur attribuaient dans la formation de la France. La vision positive de la conquête romaine qu'il développait contribua à forger une identité gallo-française opposée à l'identité germano-allemande. Il y donna des fondements scientifiques à un roman national que résume la formule emblématique « nos ancêtres les Gaulois » des « Petits Lavisse », les célèbres manuels scolaires d'histoire de la Troisième République⁶². L'école laïque républicaine apprit aux petits Français que leur pays n'avait pas été créé par les rois Francs quand « Clovis avait embrassé le culte de Clotilde », que leurs ancêtres étaient les Gaulois, que ces Gaulois étaient devenus romains, que la France n'était pas la fille de l'Église et qu'elle n'avait pas de religion attitrée. Le syntagme Gallo-romain qui s'est imposé en France n'a pas eu d'équivalent en Afrique du Nord : le néologisme Romano-africains ne fait une apparition fugitive que deux ans avant la signature des accords d'Évian⁶³. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que S. Gsell présente l'intégration de l'Algérie dans la nation française par sa colonisation comme l'heureux aboutissement d'un destin dont les origines remontaient à leur appartenance commune à l'Empire romain. En effet la même réflexion nationaliste qui conduit C. Jullian à valoriser le passé non romain de la Gaule, l'amène à minorer celui de l'Afrique⁶⁴. Il réaffirma son engagement dans l'introduction qu'il rédigea pour l'ouvrage commémoratif publié à l'occasion du Centenaire de la prise d'Alger, un événement dont il disait en 1912 qui fut pour la France de délivrer « la Méditerranée occidentale d'une honteuse tyrannie ». On peut seulement supposer qu'il était du côté des idées défendues par Maurice Violette sous le gouvernement duquel les commissions de préparation avaient débuté plutôt que de celles de son successeur Pierre Bordes acquis aux idées de l'oligarchie européenne. C'est ce qui ressort des propos qu'il tint en 1931 dans sa préface à l'*Histoire de l'Afrique du Nord* de C. A. Julien qui fut un militant anticolonialiste avant de devenir un historien la colonisation. Il y marquait sa

⁶¹ S. REY, *Écrire l'histoire ancienne*, p. 288

⁶² C. JULLIAN, « L'Ancienneté de l'Idée de Nation. Cours d'Histoire et d'Antiquités nationales. Leçon d'ouverture faite au Collège de France le 4 décembre 1912, » Paris, 1913. Ch. GOUDINEAU, « Présentation », in C. JULLIAN C., *Histoire de la Gaule*, [1920-1926], réédition 1993.

⁶³ S. REY, *Écrire l'histoire ancienne*, p. 271.

⁶⁴ M. DONDIN PEYRE, « De la Gaule romaine à l'Africa à la recherche d'un héritage commun », in *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français*, Lyon, 1991, p. 39-49.

sympathie pour un historien dont il rappelait qu'il « n'aime pas les impérialismes et les nationalismes, les manières trop fortes et les opérations coloniales trop fructueuses et il penche presque toujours à défendre le peuple berbère contre les conquérants »⁶⁵. Trente ans après, la guerre d'Algérie fut perdue par la France, l'Afrique du Nord retrouva son indépendance dans sa totalité et les Français d'Algérie gagnèrent la métropole. Comme le rappelait M. Benabou en citant une phrase de Guizot, « le passé change avec le présent ». Dans ces conditions, comment n'aurait-il pas été légitime de mettre en doute les schémas utilisés pour légitimer la colonisation ?

Les indépendances africaines impliquaient la contestation du paradigme romain et la réintégration du Maghreb dans le continent africain. Son degré a varié selon la nature de la colonisation : ni la Tunisie ni le Maroc n'ont vu leur identité niée comme ce fut le cas de l'Algérie à propos de laquelle S. Gsell écrivait : « L'Algérie ! Un nom que nous avons créé et qui ne devint officiel qu'en 1838 ! Un morceau découpé arbitrairement à l'époque turque »⁶⁶.

C'est dans ce contexte que l'article sur la Tripolitaine et le Sahara où il énonçait l'hypothèse de la menace que les Sahariens faisaient peser sur la domination romaine en Afrique retrouve une actualité. Le rapprochement entre les *Ifuraces* mentionnés en Tripolitaine par Corippe sous Justinien que S. Gsell empruntait à E. - F. Gautier⁶⁷ est repris par E. Fentress et Wilson dans un article sur « La diaspora berbère saharienne et les frontières sud de l'Afrique du Nord byzantine », mais cette fois dans le sens opposé⁶⁸. Avec des arguments archéologiques et linguistiques, ils avancent l'hypothèse d'une conquête du Maghreb par les peuples sahariens. Mais ceux-ci ne seraient pas ceux que S. Gsell présentait comme d'« incorrigibles pouilleux, turbulents autant que paresseux » auxquels les Romains avaient confisqué des terres qu'ils ne savaient pas exploiter. Ils appartiendraient à une civilisation saharienne avancée qui avait développé une agriculture d'oasis fondée

⁶⁵ S. GSELL « Préface », in C. A. JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 1931, p. X. Sur C. A. Julien et ses relations avec S. Gsell, voir J. CANTIER. « L'Algérie au regard de l'histoire : un exemple d'évolution de l'historiographie coloniale », *Les cahiers d'Histoire Immédiate, Groupe de recherche en histoire immédiate*, 1994, 6 (6), p. 36. P.D. Baduel a consacré une étude au cas de J. Dresch, « géographe critique », que M. Naciri a exclu des « géographes coloniaux » (« Savoirs et pouvoirs à propos de Jean Dresch », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1986, p. 9-26).

⁶⁶ S. GSELL, « Préface », in *Histoire et historiens de l'Algérie*, Alger, 1931, p. 2.

⁶⁷ Id., « La Tripolitaine », 1926, p. 164 = Gsell 1981, p. 172.

⁶⁸ E. FENTRESS et A. WILSON, « The Saharan Berber Diaspora and the Southern Frontiers of Byzantine North Africa », in S. STEVENS et J. P. CONANT, *North Africa under Byzantium and Early Islam*, Washington, 2016, p. 61.

sur l'exploitation des eaux souterraines par des puits et des galeries creusées dans les aquifères, les foggaras et que les réseaux commerciaux qu'ils contrôlaient mettaient en relation avec l'Égypte et le Moyen-Orient.

Philippe Leveau

Professeur émérite à l'Université
d'Aix Marseille, CNRS, CCJ
29 avenue Robert-Schuman
13100 Aix-en-Provence
leveau.phil@wanadoo.fr

